

# BUDGET 2019

Voté le 4 février dernier par le Conseil municipal, le budget 2019 fait état d'une gestion financière saine. La progression du taux d'épargne brute, l'amélioration de la capacité de désendettement et la progression du fonds de roulement sont les marqueurs clés de la bonne santé financière de notre collectivité.

Le budget 2019 précis et concret permet de s'adapter aux contraintes et de poursuivre des objectifs d'aménagement, de qualité de services et d'accueil, en privilégiant l'enfance, la jeunesse, la solidarité, la sécurité, la culture et le sport ainsi que la solidarité, le cadre de vie et l'environnement.

## BUDGET 2019

Fonctionnement  
14 411 000 €  
Investissement  
5 374 000 €

## Les priorités

(Dépenses d'investissement)

**Les moyens d'assurer l'attractivité, la solidarité et la sécurité de ses habitants**

- Poursuivre le travail d'étude du projet Fauconnière : 50 000 €
- Confirmer la poursuite d'une politique de construction de logements en adéquation avec le Plan local de l'habitat métropolitain.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan de déploiement de la vidéo-protection : 53 000 €
- Engager une politique de protection active des bâtiments communaux : 77 200 €

**La confirmation de la priorité donnée à l'accueil des familles et à la place de l'enfant**

- Engager les travaux de construction du nouvel équipement multi-accueil petite enfance : 500 000 €
- Poursuivre le plan d'aménagement des locaux scolaires pour améliorer le confort et l'accueil : 160 000 € (parvis Moucherotte, restaurant scolaire Vercors, autres bâtiments scolaires)
- Poursuivre le déploiement de l'informatique dans les écoles : 29 600 €
- Conforter la sécurisation des groupes scolaires.

## Dépenses de fonctionnement

Services généraux  
Administrations publiques locales

5 866 385 €



Sports  
Jeunesse

1 403 166 €



**La poursuite des projets favorisant une ville durable, respectueuse de son environnement et du bien-être de ses habitants**

- Réaliser le square Moucherotte (300 000 €), la salle Moucherotte (140 000 €) et la coulée verte (80 000 €).
- Extension place E. Aguiard : 400 000 €

**Poursuivre une politique de maîtrise des consommations d'énergies dans le cadre du Plan Air Climat Energie et de gestion des déchets.**

- Isolation des bâtiments : 27 000 €
- Rénovation climatisation et chauffage de la bibliothèque : 15 000 €
- Création de bornes de recharge de véhicules électriques : 25 000 €

**Engager la rénovation et la maintenance des bâtiments municipaux et des chaufferies**

- Toiture salle Vauban : 77 000 €
- Climatisation dortoirs Ile aux enfants : 20 000 €
- Rénovation des chaufferies : 15 000 €
- Gros entretien et réparation sur les différents bâtiments : 50 000 €

**L'accessibilité du plus grand nombre à la culture et à l'action culturelle**

- Bibliothèque aménagements et achats de matériels : 5 000 €
- L'ilyade : aménagement de la scène : 150 000 €, acquisition matériel de spectacle : 28 000 €.

ille  
te enfance, personnes Agées  
4 090 €



rité et salubrité publique  
ce municipale  
719 €



Interventions sociales et santé  
Subvention au CCAS et CODASE  
479 050 €



Education - Ecoles, périscolaire, restauration, transport scolaire, sport scolaire  
2 338 374 €



Culture  
Centre culturel, bibliothèque, CRC  
1 299 307 €



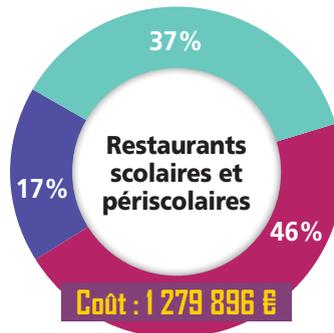
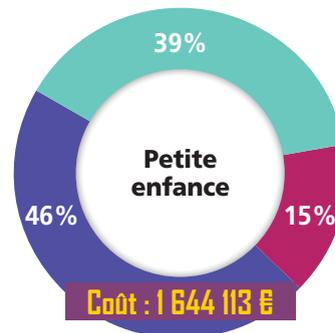
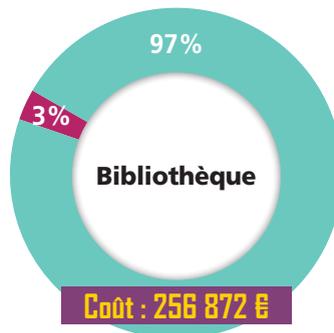
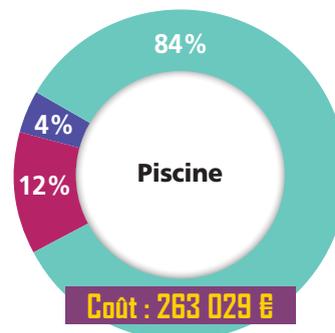
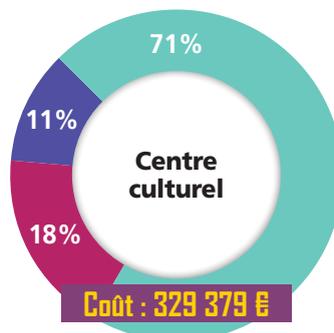
Aménagement et service urbain, environnement - Propreté urbaine, éclairage public, espaces extérieurs  
927 909 €



### Dépenses de fonctionnement et investissement (\*hors gros travaux sur les bâtiments)

#### Le soutien matériel et budgétaire au monde associatif communal

- Assurer l'entretien et la maintenance des équipements municipaux mis à disposition.
- Piscine gros entretien et couverture : 45 000 €
- Gymnase L. Carrel réfection du sol : 120 000 €
- Tennis rénovation courts : 120 000 €
- Maintien des subventions accordées au monde associatif



**Coût**  
Fonctionnement et investissement\*  
■ Part de la ville  
■ Part des usagers  
■ Part des subventions

0%

D'AUGMENTATION  
DE LA FISCALITÉ  
LOCALE

Depuis 2012,  
les taux sont  
inchangés

Taxe d'habitation : 9,57%  
Taxe foncière : 28,92 %  
Foncier non bâti : 58,8 %